

ARRONDISSEMENT
de *Dauillens*
COMMUNE
de *Mézerolles*

CHEMIN VICINAL de grande communication N° 212,
de *Dauillens* à *Auxi-le-Château*.

SIGNATAIRES:
M *Cottenet*
Agent voyer *auxiliaire*

M *Chatelin*
Agent voyer d'arrondissement.

M *Lailavoix*
Agent voyer en Chef

TRAVERSE DE MÉZEROLLES.

entre la partie délaissée et l'extrémité.

sur une longueur de 340 mètres.

COMPLÉMENTAIRE
PLAN D'ALIGNEMENT

LÉGENDE.

- B . Construction en bois.
- B^r . Construction en briques.
- P.T. . Construction en pierre de taille.
- O.E. . Rez-de-Chaussée.
- 1 E. . Maison à un étage.
- 2 E. . Maison à deux étages.
- 3 E. . Maison à trois étages.
- S . Construction solide.
- M . Construction en médiocre état.
- V . Construction en état de vétusté.

Les alignements partiels sont déterminés à l'encre rouge par des chiffres pairs 2, 4, 6, etc., du côté droit; 3, 5, 7, etc., du côté gauche, inscrits à leurs extrémités, et par la désignation de *déjà repères* faite en *forte* parallèlement aux bords du plan.

Échelle de 0,005 par mètre ($\frac{1}{200}$)

Dressé par l'Agent voyer : *auxiliaire*, soussigné.

A *Dauillens*, le 25 Mai 1895.

Signé: *Cottenet*

Vu et vérifié par l'Agent voyer d'arrondissement, soussigné.

A *Dauillens*, le 29 mai 1895.

Signé: *A. Chatelin*

p. 31. 5334 — Imp. B. Redonnet, Amiens.

2^e Division
Vu et approuvé conformément à l'arrêté
en date de ce jour.

Amiens, le 2 novembre 1895.

Le Préfet de la Somme.

Le Conseiller de Préfecture.

Signé: *Gadette*

Pour copie conforme:

Dauillens, le 11 décembre 1895.

L'Agent voyer d'arrondissement,

A. Chatelin

Vu et présenté conformément à mes propositions
de ce jour. Ses alignements complémentaires
sont indiqués par des lignes rouges entre les
repères 27 à 39 d'une part et 26 à 38 d'autre part.

Amiens, le 9 octobre 1895.

L'AGENT VOYER EN CHEF,

Signé: *Lailavoix*

Amiens, le 28 x^{bre} 1895.

L'Agent Voyer en Chef,

Lailavoix